

Plan de formation
relatif à l'ordonnance sur la formation professionnelle initiale

Danseuse interprète / Danseur interprète
avec certificat fédéral de capacité (CFC)

Numéro de profession 90901

du 1^{er} décembre 2008,
(état du 1^{er} février 2012)

Contenu

Partie A: Introduction sur les techniques de danse et d'entraînement	Page 3
Partie B: Profil des compétences	Page 25
Partie C: Elaboration du programme d'enseignement	Page 29
Partie D: Procédure de qualification	Page 32
Partie E: Principes de base pour l'évaluation des compétences	Page 34
Partie F: Adoption et entrée en vigueur	Page 37
Partie G: Annexe	Page 38

Partie A : Introduction sur les techniques de danse et d'entraînement

1. Techniques de danse
2. Techniques d'entraînement
3. Techniques complémentaires
4. Autres styles de danse
5. Répertoire
6. Expérience scénique
7. Anglais

1. Techniques de danse

Dans le domaine de la danse, la technique et la performance physique sont toujours mises au service d'une expression. Ainsi, en fonction des différents courants artistiques et des indications du chorégraphe, l'expression souhaitée exigera de la part des danseurs / danseuses des techniques et compétences physiques spécifiques.

Les différentes techniques de danse, ont toutes pour objectif de développer les compétences générales du danseur, tout en mettant l'accent sur le développement de compétences spécifiques différentes.

Le texte ci-après présente (d'une façon non exhaustive) les principes fondamentaux des techniques de danse, selon deux catégories spécifiques : la tradition de la danse classique, et la modernité de la danse contemporaine. Complémentaires plutôt qu'opposées ces deux catégories ont néanmoins leurs spécificités et leurs exigences propres.

Les différences fondamentales mises en évidence entre la danse classique et la danse contemporaine expriment les points forts, mais n'excluent pas que l'une utilise aussi les particularités de l'autre : Si la danse classique se fonde sur une forme idéale et un vocabulaire préétabli et immuable dans son essence, la danse contemporaine quant à elle, procède d'une optimisation du corps réel au service des différentes tendances en évolution, et a pour résultante une variation infinie de ses formes et de ses vocabulaires.

On notera finalement que, bien que la plupart des compétences finales telles qu'elles sont décrites dans le présent document, se retrouvent également dans la danse classique et la danse contemporaine, l'approche et la méthode d'enseignement relatives à ses deux courants de la danse, prennent des chemins distincts.

FONDAMENTAUX COMMUNS A TOUTES LES TECHNIQUES DE DANSE		
Maîtrise du corps Maîtrise du mouvement et de ses principes constitutifs : mécanismes physiques du corps, coordination, équilibre, déséquilibre, gravité, élévation, directions, espace, temps, centrage, respiration. Maîtrise de l'esprit Maîtrise des expressions Présence Rapport intérieur-extérieur Créativité Mémoire Stratégies personnelles Partenariat, contact physique		
DIFFERENCES ENTRE LES DEUX APPROCHES: CLASSIQUE ET CONTEMPORAINE		
	<i>Danse classique</i>	<i>Danse contemporaine</i>
ESPRIT	Esprit classique : convention, innovation dans la règle.	Esprit contemporain : créativité, innovation par le questionnement et la transgression.
CORPS	Corps possédant les prédispositions nécessaires à la réalisation des figures-types. Corps idéal.	Aucune prédisposition corporelle nécessaire, car optimisation de la réalité des divers corps. Pas de figures-types.
EQUILIBRE	Recherche de l'équilibre sur l'axe.	Equilibre sur l'axe et hors axe = maîtrise du déséquilibre.
POSTURE	Postures exclusivement en-dehors: hanches, épaules, côtes, regard, visage.	Travail sur différentes postures : parallèle, en-dehors, en dedans.
QUALITES	Contrôle du mouvement principalement dans une qualité de conduite (tenu).	Contrôle du mouvement dans différentes qualités : relâché, jeté, secoué, slow motion, saccadé, fluide, etc.
DIMENSION	Verticalité : pas de travail au sol.	Horizontalité et verticalité : travail au sol et debout.
GRAVITE	Principe de l'orientation vers le haut; tension vers l'élévation et la légèreté.	La gravité est utilisée pour l'enracinement et l'investissement du travail au sol.
TEMPS	Le temps est principalement réglé par des rythmes extérieurs.	Le temps est réglé pas toutes sortes de musiques, y compris la musique intérieure inhérente à la danse.
EXPRESSION	Expressions et esthétiques : développement d'une personnalité artistique sur la base d'une forme donnée. Expressions à travers une esthétique codifiée.	Expressions et esthétique : développement d'une forme en partant de sa propre personnalité artistique; expression de différentes corporalités.
TRAVAIL AVEC UN/E PARTENAIRE	Partenariat basé sur le porté et le maintien de l'équilibre. Organisation de deux corps autour d'un centre.	Partenariat impliquant un contact avec tout le corps ; utilisation du poids plutôt que de l'équilibre. Organisation autour de centres de gravité variables et multiples.
IMPROVISATION	Recherche par la composition plutôt que par l'improvisation.	Recherche basée principalement sur l'improvisation.

2. Techniques d'entraînement

Les techniques d'entraînement sont les principes méthodologiques à l'aide desquels les techniques de danse mentionnées au point 1 sont travaillées et consolidées. L'acquisition des techniques d'entraînement est également nécessaire à la réalisation et au développement des aspects artistiques du travail du danseur / de la danseuse.

	<i>Danse classique</i>	<i>Danse contemporaine</i>
	<i>Eléments communs à la danse classique et à la danse contemporaine</i>	
TECHNIQUES D'ENTRAÎNEMENT	Connaissances pratiques des techniques et méthodes d'entraînement relatives aux différents courants.	
	Connaissances pratiques des techniques d'entraînement de la danse classique. Ces techniques sont basées sur une longue tradition et sont en constant développement. On peut citer entre autres les techniques suivantes : Waganowa, RAD, Ceccetti, etc.	Connaissances pratiques des techniques d'entraînement modernes et contemporaines et des techniques d'improvisation. Dans les techniques modernes sont incluses les techniques de bases telles que Graham, Cunningham, Limón, Horton etc. Dans les techniques d'entraînement contemporaines sont incluses chaque méthode développée sur la base des techniques de danse moderne ou issue de tout autre courant de la danse. (Par ex.: Release, Contact Improvisation).

3. Techniques complémentaires

Les techniques corporelles alternatives servent à la prévention, la régénération, la détente ou à la concentration. Exemples : Les approches somatiques : Alexander, Body Mind Centering, Feldenkrais, Pilates, etc. Autres techniques: Aïkido, musculation, Tai Chi, Yoga, disciplines des arts du cirque, etc.

4. Autres styles de danse

Les styles de danse autres que la danse classique et la danse contemporaine sensibilisent le danseur / la danseuse à d'autres domaines de la danse et, par conséquent à d'autres vocabulaires chorégraphiques ainsi qu'à de nouvelles expériences dans le travail dansé. Exemples : butô, capoeira, flamenco, hip hop, tango, etc.

5. Répertoire

La notion de répertoire inclut les connaissances pratiques relatives aux pièces constitutives de la tradition des différents types de répertoires.

6. Expérience scénique

Seule l'expérience scénique permet de consolider les techniques de danse et d'entraînement ainsi que la connaissance ou la pratique du répertoire. Elle est par conséquent une condition évidente et essentielle pour la qualification professionnelle d'une danseuse / d'un danseur.

L'expérimentation de la scène fait partie des éléments centraux de la formation. L'expérience scénique peut être travaillée au travers d'une représentation publique organisée par l'école elle-même ou au travers d'un stage dans des compagnies de danse ou des théâtres.

7. Anglais

L'anglais est une connaissance professionnelle fondamentale pour l'exercice de la profession de danseur/danseuse interprète. De nombreuses situations professionnelles nécessitent en effet de bonnes connaissances de cette langue. L'enseignement d'un vocabulaire professionnel de base spécifique à cette profession est de la responsabilité de l'école professionnelle.

Le niveau d'anglais que les élèves doivent avoir atteint en fin de formation est le niveau B1 (selon le portfolio européen des langues).

Partie B : Profil des compétences

La profession de danseur / danseuse professionnel / lle nécessite le développement de compétences particulières permettant de répondre aux exigences spécifiques d'une activité artistique et d'un milieu professionnel hétérogène. Ces compétences sont basées sur le développement à un haut niveau de ressources personnelles. La recherche permanente d'excellence, la sensibilité artistique, l'ouverture à autrui, l'assimilation de quantités importantes de travail, la maîtrise des langues étrangères, la réflexivité et l'auto-évaluation, le travail collectif sont des attitudes et des capacités faisant appel à une grande implication personnelle indépendamment de l'acquisition de savoirs techniques et théoriques. L'accent sur le développement de ces ressources caractérise les professions artistiques nécessitant une grande capacité de développement personnel.

Les domaines de compétence 1 à 4 décrits dans le présent plan de formation, constituent les conditions préalables et les fondements nécessaires au travail artistique. Ce dernier, qui a pour objectif la représentation, est constitué de différents éléments que sont la création, la répétition, et la prise en compte des différents éléments scéniques (domaines de compétences 5 à 9). Toutes les compétences sont basées sur l'acquisition des ressources, qui, selon la tradition classique ou contemporaine, peuvent être basées sur des fondamentaux différents (cf. Introduction sur les techniques de danse et d'entraînement). La situation professionnelle la plus complexe et la plus extrême est l'interprétation d'un rôle (domaine de compétence 9). Celle-ci implique la mise en oeuvre simultanée et à plusieurs niveaux de plusieurs ressources et domaines de compétences. L'interprétation d'un rôle est par conséquent à considérer comme le but et l'élément central de la formation.

Répertoire des domaines de compétences et des situations :

1. Comprendre le contexte professionnel général et adopter un comportement adapté à cet environnement
 - 1.1. CHANGEMENT DE LIEU, DE MENTALITE ET DE CULTURE
 - 1.2. INSERTION DANS LE RESEAU PROFESSIONNEL
 - 1.3. GESTION DES COMPETENCES ET EMPLOYABILITE
 - 1.4. SENSIBILISATION AU CONTEXTE PROFESSIONNEL ET POLITIQUE
2. Rechercher activement un engagement et participer à une audition
 - 2.1. CONSTITUTION D'UN DOSSIER PERSONNEL
 - 2.2. PREPARATION D'UNE AUDITION
 - 2.3. AUDITION
 - 2.5. CONTRAT
3. Maîtriser les techniques de danse
 - 3.1. ENTRAINEMENT SOUS LA CONDUITE D'UN/E INTERVENANT/E
 - 3.2. WORKSHOP
4. Réaliser son potentiel physique
 - 4.1. ECHAUFFEMENT PERSONNEL
 - 4.2. PREPARATION MENTALE / GESTION DU STRESS
 - 4.3. UTILISATION DES TECHNIQUES DE REGENERATION
 - 4.4. GESTION ET ENTRETIEN DE SES CAPACITES PHYSIQUES
5. Rechercher, rassembler et transposer des informations cognitives
 - 5.1 APPROCHE COGNITIVE
 - 5.2 PUBLIC ET CRITIQUES
6. Développer et réaliser des éléments de la création
 - 6.1. TRAVAIL COMMUN DE CREATION
 - 6.2. IMPROVISATION
 - 6.3. SUIVI DES CONSIGNES
 - 6.4. TRAVAIL D'EQUIPE
 - 6.5. APPRECIATION DE L'INTERVENANT/E
7. Intégrer les éléments de répétition
 - 7.1. MEMORISATION DES MOUVEMENTS
 - 7.2. REPRISE D'UN ROLE / REMPLACEMENT
 - 7.3. MARQUAGE
8. Intégrer les éléments scéniques dans l'exercice de la profession
 - 8.1. MUSIQUE / SON
 - 8.2. LUMIERE
 - 8.3. COSTUMES
 - 8.4. ACCESSOIRES
 - 8.5. GESTION DE LA SCENE
9. Participer activement aux représentations
 - 9.1. INTERPRETATION D'UN ROLE

1. COMPRENDRE LE CONTEXTE PROFESSIONNEL GENERAL ET ADOPTER UN COMPORTEMENT ADAPTE A CET ENVIRONNEMENT

Le danseur / la danseuse s'inscrit dans son environnement professionnel grâce à ses compétences professionnelles. Il / elle est capable de gérer des changements de lieux, de mentalités et de cultures, de s'investir professionnellement et de développer ses compétences en fonction de l'orientation qu'il / elle souhaite donner à sa carrière.

1.1. CHANGEMENT DE LIEU, DE MENTALITE ET DE CULTURE

Personnes concernées	Danseuse / danseur interprète; chorégraphe ou choréologue ou maître / maîtresse de ballet ou assistant / e; autres danseuses / danseurs interprètes; autres collaborateurs de la compagnie.
Activité	Elle / il s'adapte aux changements d'environnements professionnels et non professionnels, notamment lors des tournées (changements fréquents de lieux), lors de changement d'employeurs, lors de changements dans la composition de l'équipe de travail ou lors d'engagements à l'étranger.
Ressources nécessaires	
Connaissances	Anglais ; connaissances linguistiques ; techniques complémentaires
Savoir-faire	Activité orientée processus : techniques de travail
Savoir-être	Autonomie et responsabilité ; esprit d'équipe ; respect ; sens de la communication

	Ecole professionnelle	Atelier resp. formation initiale en école
Connaissances	Anglais ; connaissances linguistiques	Techniques complémentaires
Savoir-faire	Activité orientée processus ; techniques de travail	
Savoir-être	Autonomie et responsabilité ; esprit d'équipe ; respect ; sens de la communication	

1.2. INSERTION DANS LE RESEAU PROFESSIONNEL

Personnes concernées	Danseuse / danseur interprète; autres danseuses / danseurs interprètes; autres collaborateurs de la compagnie; public; acteurs de la vie culturelle
Activité	Elle / il s'insère dans le milieu professionnel de la danse et au sein des structures y relatives (par ex. théâtres, associations) et en connaît les acteurs et institutions. A cette fin, elle / il développe et entretient un réseau de relations professionnelles en assistant à des représentations, en étant en contact avec des professionnels du milieu ainsi qu'en prenant part à différentes activités culturelles et artistiques. Elle / il se tient informé / e des emplois potentiels proposés par les compagnies.
Ressources nécessaires	
Connaissances	Associations et lieux relatifs à la danse ; droits et obligations ; histoire de la danse ; terminologie technique ; théorie de la danse
Savoir-faire	Activité orientée processus ; techniques de présentation
Savoir-être	Autonomie et responsabilité ; sens de la communication

	Ecole professionnelle	Atelier resp. formation initiale en école
Connaissances	Associations et lieux relatifs à la danse ; droits et obligations ; histoire de la danse ; terminologie technique ; théorie de la danse	Terminologie technique
Savoir-faire	Activité orientée processus ; techniques de présentation	
Savoir-être	Autonomie et responsabilité ; sens de la communication	

1.3. GESTION DES COMPETENCES ET EMPLOYABILITE

Personnes concernées	Danseuse / danseur interprète; autres danseuses / danseurs interprètes; autres collaborateurs de la compagnie; acteurs de la vie culturelle ; pédagogues de la danse
Activité	Elle / il se tient continuellement informé des événements culturels, ainsi que de l'évolution des différentes tendances et courants artistiques. Elle / il y participe régulièrement dans le cadre de ses propres activités professionnelles. Elle / il connaît les possibilités de formation continue dans le domaine professionnel de la danse ainsi que dans d'autres domaines, notamment dans le but de gérer sa carrière ou de préparer une reconversion professionnelle en vue de la fin de son activité de danseur / danseuse.
Ressources nécessaires	
Connaissances	Anglais ; connaissances linguistiques ; histoire de la danse ; histoire de l'art ; lieux et institutions de formation continue ; services d'information et de consultation ; théorie de la danse ; théorie et histoire de la musique
Savoir-faire	Evaluation de soi et de la situation; stratégies d'apprentissage
Savoir-être	Attitude positive et critique ; autonomie et responsabilité

	<i>Ecole professionnelle</i>	<i>Atelier resp. formation initiale en école</i>
Connaissances	Anglais ; connaissances linguistiques ; histoire de la danse ; histoire de l'art ; lieux et institutions de formation continue ; services d'information et de consultation ; théorie de la danse ; théorie et histoire de la musique	
Savoir-faire	Evaluation de soi et de la situation; stratégies d'apprentissage	
Savoir-être	Attitude positive et critique ; autonomie et responsabilité	

1.4. SENSIBILISATION AU CONTEXTE PROFESSIONNEL ET POLITIQUE

Personnes concernées	Danseuse / danseur interprète; autres danseuses / danseurs interprètes; autres collaborateurs de la compagnie; acteurs de la politique professionnelle ; public
Activité	Elle / il connaît les revendications spécifiques de la profession et peut, au regard de celles-ci, développer une réflexion personnelle au sujet des questions sociales, économiques et politiques relatives aux conditions de travail des danseurs. Elle / il connaît les associations professionnelles et syndicales ainsi que leurs buts et fonctions respectives.
Ressources nécessaires	
Connaissances	Associations et lieux relatifs à la danse ; histoire de la danse ; politique culturelle locale et nationale ; terminologie technique
Savoir-faire	Activité orientée processus
Savoir-être	Attitude positive et critique ; autonomie et responsabilité ; respect

	<i>Ecole professionnelle</i>	<i>Atelier resp. formation initiale en école</i>
Connaissances	Associations et lieux relatifs à la danse ; histoire de la danse ; politique culturelle locale et nationale ; terminologie technique	Terminologie technique
Savoir-faire	Activité orientée processus	
Savoir-être	Attitude positive et critique ; autonomie et responsabilité ; respect	

2. RECHERCHER ACTIVEMENT UN ENGAGEMENT ET PARTICIPER A UNE AUDITION

La danseuse / le danseur est capable de surmonter d'une façon adéquate les situations relatives à une candidature. Ce processus est particulièrement important car la carrière d'un danseur / d'une danseuse est la plupart du temps rythmée par de nombreux engagements dont la durée est variable. En vue d'obtenir un engagement, elle / il se doit d'être bien intégré/e dans le milieu professionnel, d'être capable de présenter un dossier complet et adapté à l'employeur potentiel, de se préparer personnellement à une audition et d'y prendre part, ainsi que de négocier les clauses du contrat d'engagement.

2.1. CONSTITUTION D'UN DOSSIER PERSONNEL

Personnes concernées	Danseuse / danseur interprète
Activité	Elle/il rédige et diffuse une lettre de candidature. Ceci consiste en la rédaction, d'une part d'une offre de service indiquant les motivations de la postulation et la situation professionnelle personnelle ainsi que, d'autre part, un curriculum vitae contenant les formations suivies et les expériences professionnelles les plus importantes. La candidature prendra en considération les dispositions et directives spécifiées dans l'offre d'emploi.
Ressources nécessaires	
Connaissances	Anglais ; connaissances linguistiques ; terminologie technique
Savoir-faire	Techniques de présentation
Savoirs-être	Autonomie et responsabilité ; précision ; sens de la communication

	<i>Ecole professionnelle</i>	<i>Atelier resp. formation initiale en école</i>
Connaissances	Anglais ; connaissances linguistiques ; terminologie technique	Terminologie technique
Savoir-faire	Techniques de présentation	
Savoir-être	Autonomie et responsabilité ; précision ; sens de la communication	

2.2. PREPARATION D'UNE AUDITION

Personnes concernées	Danseuse / danseur interprète
Activité	Elle / il prépare l'audition selon les objectifs généraux de l'offre d'emploi ou, le cas échéant, conformément aux informations spécifiques qu'il s'est procurées. La préparation inclut non seulement les aspects organisationnels mais également les aspects personnels.
Ressources nécessaires	
Connaissances	Anglais ; associations et lieux relatifs à la danse ; connaissances linguistiques ; histoire de la danse
Savoir-faire	Techniques de travail
Savoir-être	Autonomie et responsabilité

	<i>Ecole professionnelle</i>	<i>Atelier resp. formation initiale en école</i>
Connaissances	Anglais ; associations et lieux relatifs à la danse ; connaissances linguistiques ; histoire de la danse	
Savoir-faire	Techniques de travail	
Savoir-être	Autonomie et responsabilité	

2.3. AUDITION

Personnes concernées	Danseuse / danseur interprète; chorégraphe ou choréologue ou maître / maîtresse de ballet ou assistant / e; autres danseuses / danseurs interprètes; dramaturge ; administrateur / administratrice ; pédagogues de danse
Activité	Dans le but de parvenir à obtenir un engagement, il / elle participe à une audition et prend part à l'ensemble du programme. Celui-ci peut varier fortement, tant dans le temps (de quelques heures à plus d'une journée) que dans la forme. Il peut inclure un entraînement, l'apprentissage d'un répertoire, une improvisation, une présentation de ses capacités et de ses talents individuels ou encore un entretien personnel.
Ressources nécessaires	
Connaissances	Anglais ; autres styles de danse ; compréhension rythmique et musicale ; connaissances linguistiques ; expérience scénique ; répertoire ; techniques de danse ; techniques d'entraînement
Savoir-faire	Créativité ; évaluation de soi et de la situation ; résistance au stress et endurance ; stratégies d'apprentissage ; techniques de présentation
Savoir-être	Attitude positive et critique ; autonomie et responsabilité

	<i>Ecole professionnelle</i>	<i>Atelier resp. formation initiale en école</i>
Connaissances	Anglais ; connaissances linguistiques	Autres styles de danse ; compréhension rythmique et musicale ; expérience scénique ; répertoire ; techniques de danse ; techniques d'entraînement
Savoir-faire	Créativité ; évaluation de soi et de la situation ; résistance au stress et endurance ; stratégies d'apprentissage ; techniques de présentation	
Savoir-être	Attitude positive et critique ; autonomie et responsabilité	

2.4. CONTRAT

Personnes concernées	Danseur / danseuse interprète ; administrateur / administratrice de la compagnie ; chorégraphe ; Directeur / directrice de théâtre
Activité	Elle / il négocie les termes d'un contrat avec un employeur en vue d'un engagement à durée déterminée ou indéterminée. Les conditions d'engagement négociées doivent, dans la mesure du possible, permettre au danseur / à la danseuse d'exercer son métier dans les meilleures conditions possibles, tout en lui permettant de coordonner différents engagements et de ne pas s'exposer à devoir interpréter des rôles inconciliables avec son identité artistique et sa personnalité.
Ressources nécessaires	
Connaissances	Anglais ; connaissances des composantes contractuelles ; connaissances linguistiques ; terminologie technique
Savoir-faire	Techniques de présentation ; techniques de travail
Savoir-être	Autonomie et responsabilité ; respect ; sens de la communication

	<i>Ecole professionnelle</i>	<i>Atelier resp. formation initiale en école</i>
Connaissances	Anglais ; connaissances linguistiques ; connaissances des composantes contractuelles ; terminologie technique	Terminologie technique
Savoir-faire	Techniques de présentation ; techniques de travail	
Savoir-être	Autonomie et responsabilité ; respect ; sens de la communication	

3. MAÎTRISER LES TECHNIQUES DE DANSE

La danseuse / le danseur développe son potentiel technique, d'une façon permanente, dans le but d'une part, de parvenir à un niveau professionnel et à s'y maintenir et d'autre part, d'élargir et enrichir ses compétences physiques et artistiques. Des entraînements réguliers ainsi que des participations à des workshops soutiennent ce processus basé sur l'acquisition de techniques de danse et d'entraînement.

3.1. ENTRAÎNEMENT SOUS LA CONDUITE D'UN/E INTERVENANT/E

Personnes concernées	Danseur / danseuse interprète; chorégraphe ou choréologue ou maître / maîtresse de ballet ou assistant / e; autres danseurs / danseuses interprètes
Activité	Dans le cadre d'un échauffement, elle / il suit les consignes et exécute les exercices demandés, dans le but de préparer le corps et l'esprit pour les activités qui suivront immédiatement (par ex. : cours, répétition, représentation, workshop). L'entraînement sert également à perfectionner les capacités corporelles ainsi qu'à améliorer les techniques / styles de danse demandés.
Ressources nécessaires	
Connaissances	Anatomie appliquée ; autres styles de danse ; compréhension rythmique et musicale ; techniques de danse ; techniques d'entraînement ; terminologie technique ; théorie de la danse
Savoir-faire	Créativité ; résistance au stress et endurance ; stratégies d'apprentissage
Savoir-être	Autonomie et responsabilité ; esprit d'équipe ; précision ; respect

	<i>Ecole professionnelle</i>	<i>Atelier resp. formation initiale en école</i>
Connaissances	Anatomie appliquée ; terminologie technique ; théorie de la danse	Autres styles de danse ; compréhension rythmique et musicale ; techniques de danse ; techniques d'entraînement ; terminologie technique
Savoir-faire	Créativité ; résistance au stress et endurance ; stratégies d'apprentissage	
Savoir-être	Autonomie et responsabilité ; esprit d'équipe ; précision ; respect	

3.2. WORKSHOP

Personnes concernées	Danseur / danseuse interprète; chorégraphe ou choréologue; autres danseuses / danseurs interprètes
Activité	Dans le but d'élargir ses connaissances, d'aborder ou de perfectionner certaines techniques, de faire de nouvelles expériences et de développer ses compétences artistiques, elle / il participe à un atelier, à un laboratoire, dans un domaine propre ou proche de celui de la danse.
Ressources nécessaires	
Connaissances (savoir)	Associations et lieux relatifs à la danse ; autres styles de danse ; compréhension rythmique et musicale ; histoire de la danse ; lieux et institutions de formation continue ; techniques de danse ; techniques d'entraînement ; théorie de la danse
Savoir-faire	Créativité ; évaluation de soi et de la situation ; stratégies d'apprentissage
Attitudes (savoir-être)	Attitude positive et critique ; esprit d'équipe

	<i>Ecole professionnelle</i>	<i>Atelier resp. formation initiale en école</i>
Connaissances	Associations et lieux relatifs à la danse ; histoire de la danse ; lieux et institutions de formation continue ; théorie de la danse	Autres styles de danse ; compréhension rythmique et musicale ; techniques de danse ; techniques d'entraînement
Savoir-faire	Créativité ; évaluation de soi et de la situation ; stratégies d'apprentissage	
Savoir-être	Attitude positive et critique ; esprit d'équipe	

4. REALISER SON POTENTIEL PHYSIQUE

La danseuse / le danseur dispose de la capacité de développer durablement son potentiel physique et mental. La préparation individuelle à l'entraînement aux répétitions et aux représentations, la connaissance de stratégies pour gérer le stress d'une façon constructive, la planification de phases de régénération ainsi qu'une gestion consciente de l'alimentation, des soins du corps ainsi que des blessures, assurent la préservation et le maintien de la santé de la danseuse / du danseur.

4.1. ECHAUFFEMENT PERSONNEL

Personnes concernées	Danseuse / Danseur interprète
Activité	Il / elle se prépare mentalement et physiquement, d'une façon adaptée, afin d'être prêt/e à l'action qui va être demandée, qu'il s'agisse d'un entraînement, d'une répétition, d'un travail de création ou d'une représentation. Le but est de développer une présence physique et psychique adaptée ainsi que de prévenir d'éventuelles blessures.
Ressources nécessaires	
Connaissances	Anatomie appliquée ; techniques complémentaires ; techniques de danse ; techniques d'entraînement
Savoir-faire	Evaluation de soi et de la situation ; stratégies d'apprentissage
Savoir-être	Autonomie et responsabilité

	Ecole professionnelle	Atelier resp. formation initiale en école
Connaissances	Anatomie appliquée	Techniques complémentaires ; techniques de danse ; techniques d'entraînement
Savoir-faire	Evaluation de soi et de la situation ; stratégies d'apprentissage	
Savoir-être	Autonomie et responsabilité	

4.2. PREPARATION MENTALE / GESTION DU STRESS

Personnes concernées	Danseuse / Danseur interprète ; autres danseuses / danseurs interprètes
Activité	Elle / il se prépare à être dans une condition mentale optimale pour l'action qui va être demandée, notamment dans le cadre d'une audition ou d'une représentation. Elle / il est capable de transformer son stress en énergie positive. Le but de ces actions est d'accéder à un état de présence et de conscience qui soit à la fois global, simultané, calme et précis.
Ressources nécessaires	
Connaissances	Techniques complémentaires
Savoir-faire	Créativité ; résistance au stress et endurance
Savoir-être	Attitude positive et critique; autonomie et responsabilité

	Ecole professionnelle	Atelier resp. formation initiale en école
Connaissances		Techniques complémentaires
Savoir-faire	Créativité ; résistance au stress et endurance	
Savoir-être	Attitude positive et critique; autonomie et responsabilité	

4.3. UTILISATION DES TECHNIQUES DE REGENERATION

Personnes concernées	Danseur / danseuse interprète
Activité	Elle / il se régénère physiquement et psychiquement après une phase de travail intensive, notamment après une représentation, une répétition ou un workshop, en adaptant les moyens de régénération en fonction de ses propres besoins.
Ressources nécessaires	
Connaissances	Anatomie appliquée; nutrition ; soins du corps ; techniques complémentaires
Savoir-faire	Evaluation de soi et de la situation ; stratégies d'apprentissage
Savoir-être	Attitude positive et critique ; autonomie et responsabilité

	<i>Ecole professionnelle</i>	<i>Atelier resp. formation initiale en école</i>
Connaissances	Anatomie appliquée; nutrition ; soins du corps	Techniques complémentaires
Savoir-faire	Evaluation de soi et de la situation ; stratégies d'apprentissage	
Savoir-être	Attitude positive et critique ; autonomie et responsabilité	

4.4. GESTION ET ENTRETIEN DE SES CAPACITES PHYSIQUES

Personnes concernées	Danseuse / danseur interprète	
Activité	Dans le cadre de son travail de danseur / se, il / elle perçoit et gère l'évolution de sa condition et de ses capacités physiques ainsi que d'éventuelles blessures. Il / elle entretient sa santé au quotidien, à moyen et long terme, par une alimentation, des moyens de régénération et des soins du corps appropriés.	
Ressources nécessaires		
Connaissances (savoir)	Anatomie appliquée ; lieux d'information et de conseils ; nutrition ; soins du corps ; techniques complémentaires	
Savoir-faire	Résistance au stress et endurance ; techniques de travail	
Attitudes (savoir-être)	Autonomie et responsabilité	

	<i>Ecole professionnelle</i>	<i>Atelier resp. formation initiale en école</i>
Connaissances	Anatomie appliquée ; lieux d'information et de conseils ; nutrition ; soins du corps	Techniques complémentaires
Savoir-faire	Résistance au stress et endurance ; techniques de travail	
Savoir-être	Autonomie et responsabilité	

5. RECHERCHER, RASSEMBLER ET TRANSPOSER DES INFORMATIONS COGNITIVES

Dans le cadre d'un travail de production artistique, le danseur / la danseuse est capable de sélectionner des informations, de les intégrer dans sa pratique de la danse ainsi que de les exposer et de les discuter face au public, aux médias et aux critiques.

5.1. APPROCHE COGNITIVE

Personnes concernées	Danseur / danseuse interprète
Activité	Dans le but de développer un projet et/ ou de nourrir sa pratique de la danse et son interprétation, elle / il développe une approche cognitive du travail artistique projeté ou en cours en recueillant différentes informations relatives au projet artistique et en utilisant les moyens de recherche appropriés (p.ex. : lectures, assistance à des spectacles, consultation de matériel vidéo ou audio, réflexion et discussion).
Ressources nécessaires	
Connaissances	Anglais ; connaissances linguistiques ; histoire de la danse ; histoire de l'art ; terminologie technique ; théorie de la danse ; théorie et histoire de la musique
Savoir-faire	Activité orientée processus ; techniques de travail
Savoir-être	Attitude positive et critique

	<i>Ecole professionnelle</i>	<i>Atelier resp. formation initiale en école</i>
Connaissances	Anglais ; connaissances linguistiques ; histoire de la danse ; histoire de l'art ; terminologie technique ; théorie de la danse ; théorie et histoire de la musique	Terminologie technique
Savoir-faire	Activité orientée processus ; techniques de travail	
Savoir-être	Attitude positive et critique	

5.2. PUBLIC ET CRITIQUES

Personnes concernées	Danseur / danseuse interprète ; public
Activité	Elle / il est capable de gérer les réactions et critiques du public en communiquant d'une façon constructive au sujet de la production artistique de laquelle elle / il fait partie.
Ressources nécessaires	
Connaissances	Anglais ; connaissances linguistiques ; histoire de la danse ; origines et propos de la pièce ; terminologie technique ; théorie de la danse ; théorie et histoire de la musique
Savoir-faire	Evaluation de soi et de la situation ; techniques de présentation ; techniques de travail
Savoir-être	Autonomie et responsabilité ; sens de la communication

	<i>Ecole professionnelle</i>	<i>Atelier resp. formation initiale en école</i>
Connaissances	Anglais ; connaissances linguistiques ; histoire de la danse ; origines et propos de la pièce ; terminologie technique ; théorie de la danse ; théorie et histoire de la musique	Terminologie technique
Savoir-faire	Evaluation de soi et de la situation ; techniques de présentation ; techniques de travail	
Savoir-être	Autonomie et responsabilité ; sens de la communication	

6. DEVELOPPER ET REALISER DES ELEMENTS DE LA CREATION

La danseuse / le danseur est capable de contribuer activement au processus de création dans le cadre d'un travail commun avec le / la chorégraphe en vue de l'élaboration d'une pièce ou du développement d'un projet. Elle / il est capable de suivre les instructions du / de la chorégraphe, de créer un rôle, de proposer une séquence de mouvements ainsi que d'intégrer ses compétences en danse ainsi que son savoir théorique et sa propre personnalité dans le processus général de création et ce tout en s'adaptant au travail d'équipe.

6.1. TRAVAIL COMMUN DE CREATION

Personnes concernées	Danseuses / danseurs interprète ; chorégraphe ; autres danseuses / danseurs interprètes
Activité	Dans le but d'élaborer de nouveaux éléments chorégraphiques, dans le cadre du processus de création d'une pièce ou du développement d'un projet, elle / il recherche et propose, seul ou en collaboration avec d'autres danseurs/danseuses, des séquences de mouvements, sur la base d'une thématique donnée par le chorégraphe. Dans le cadre d'un travail de création, elle / il est prêt à intégrer tous les aspects de sa personnalité ainsi que ses expériences personnelles.
Ressources nécessaires	
Connaissances	Anatomie appliquée ; anglais ; autres styles de danse ; compréhension rythmique et musicale ; connaissances linguistiques ; histoire de la danse ; histoire de l'art ; répertoire ; techniques de danse ; théorie de la danse
Savoir-faire	Activité orientée processus ; créativité ; évaluation de soi et de la situation
Savoir-être	Attitude positive et critique ; autonomie et responsabilité ; esprit d'équipe ; respect ; sens de la communication

	<i>Ecole professionnelle</i>	<i>Atelier resp. formation initiale en école</i>
Connaissances	Anatomie appliquée ; anglais ; connaissances linguistiques ; histoire de la danse ; histoire de l'art ; théorie de la danse	Techniques de danse ; autres styles de danse ; répertoire ; compréhension rythmique et musicale
Savoir-faire	Activité orientée processus ; créativité ; évaluation de soi et de la situation	
Savoir-être	Attitude positive et critique ; autonomie et responsabilité ; esprit d'équipe ; respect ; sens de la communication	

6.2. IMPROVISATION

Personnes concernées	Danseuse / danseur interprète; chorégraphe ; autres danseurs / danseuses interprètes
Activité	Dans le cadre d'un processus de création chorégraphique, elle / il improvise, sur le moment, seul/le ou en groupe, selon les consignes du / de la chorégraphe. Le danseur / la danseuse sera ainsi amené à répondre, d'une façon adéquate, aux propositions thématiques du / de la chorégraphe en les investissant par le mouvement et/ou le jeu ainsi que par sa créativité personnelle.
Ressources nécessaires	
Connaissances	Autres styles de danse; techniques de danse
Savoir-faire	Activité orientée processus ; créativité ; stratégies d'apprentissage
Savoir-être	Attitude positive et critique; autonomie et responsabilité; esprit d'équipe; respect; sens de la communication

	<i>Ecole professionnelle</i>	<i>Atelier resp. formation initiale en école</i>
Connaissances		Autres styles de danse; techniques de danse
Savoir-faire	Activité orientée processus ; créativité ; stratégies d'apprentissage	
Savoir-être	Attitude positive et critique; autonomie et responsabilité; esprit d'équipe; respect; sens de la communication	

6.3. SUIVI DES CONSIGNES

Personnes concernées	Danseuses / danseurs ; chorégraphe ou choréologue ou maître / maîtresse de ballet ou assistant / e ; autres danseuses / danseurs	
Activité	Dans le but de définir de nouvelles séquences de mouvements, dans le cadre de la création d'une pièce ou du développement d'un projet, il / elle accomplit les mouvements selon les consignes du / de la chorégraphe.	
Ressources nécessaires		
Connaissances	Anatomie appliquée ; anglais ; connaissances linguistiques ; techniques de danse ; terminologie technique	
Savoir-faire	Activité orientée processus ; résistance au stress et endurance; stratégies d'apprentissage	
Savoir-être	Autonomie et responsabilité ; précision	

	<i>Ecole professionnelle</i>	<i>Atelier resp. formation initiale en école</i>
Connaissances	Anatomie appliquée ; anglais ; connaissances linguistiques ; terminologie technique	Terminologie technique; techniques de danse
Savoir-faire	Activité orientée processus ; résistance au stress et endurance; stratégies d'apprentissage	
Savoir-être	Autonomie et responsabilité ; précision	

6.4. TRAVAIL D'EQUIPE

Personnes concernées	Danseuse / danseur interprète; chorégraphe ou choréologue, ou maître / sse de ballet ou assistant / e; autres danseuses / danseurs interprètes; autres collaborateurs de la compagnie
Activité	Afin de répondre au mieux aux exigences du travail dans le cadre d'une compagnie, elle / il se met au service du / de la chorégraphe, du / de la choréologue, du / de la maître /sse de ballet ou de l'assistant/e, tout en collaborant efficacement et ouvertement avec les autres membres de la compagnie, danseurs et autres corps de métier. Elle / il est capable de s'adapter rapidement à travailler avec de nouvelles personnes, souvent d'origines et de cultures diverses, et selon des modalités différentes.
Ressources nécessaires	
Connaissances	Anglais ; bases de la psychologie ; connaissance de la structure et du fonctionnement d'une compagnie ; connaissances linguistiques
Savoir-faire	Activité orientée processus ; évaluation de soi et de la situation
Savoir-être	Autonomie et responsabilité ; esprit d'équipe ; respect ; sens de la communication

	<i>Ecole professionnelle</i>	<i>Atelier resp. formation initiale en école</i>
Connaissances	Anglais ; bases de la psychologie ; connaissances linguistiques	Connaissance de la structure et du fonctionnement d'une compagnie
Savoir-faire	Activité orientée processus ; évaluation de soi et de la situation	
Savoir-être	Autonomie et responsabilité ; esprit d'équipe ; respect ; sens de la communication	

6.5. APPRECIATION DE L'INTERVENANT/E

Personnes concernées	Danseuse / danseur interprète; chorégraphe ou choréologue ou maître / maîtresse de ballet ou assistant / e ; autres danseuses / danseurs interprètes
Activité	Elle / il tient compte des corrections et indications du / de la chorégraphe, respectivement du / de la choréologue, ou de tout autre intervenant, lors d'un processus de création, à la suite d'une répétition ou d'une représentation, dans le but de questionner l'interprète ou plus simplement de corriger ses erreurs, d'améliorer ses actions et de développer la qualité du spectacle.
Ressources nécessaires	
Connaissances	Anglais ; autres styles de danse ; connaissance de la chorégraphie ; connaissances linguistiques ; techniques de danse ; théorie de la danse
Savoir-faire	Activité orientée processus ; évaluation de soi et de la situation ; stratégies d'apprentissage
Savoir-être	Attitude positive et critique ; autonomie et responsabilité ; précision

	<i>Ecole professionnelle</i>	<i>Atelier resp. formation initiale en école</i>
Connaissances	Anglais ; connaissances linguistiques ; théorie de la danse	Autres styles de danse ; connaissance de la chorégraphie ; techniques de danse
Savoir-faire	Activité orientée processus ; évaluation de soi et de la situation ; stratégies d'apprentissage	
Savoir-être	Attitude positive et critique ; autonomie et responsabilité ; précision	

7. INTEGRER LES ELEMENTS DE REPETITION

Dans le cadre d'un processus de répétition, la danseuse / le danseur est en mesure d'apprendre une nouvelle chorégraphie. Il / elle se prépare à la représentation en intégrant les mouvements demandés et en développant, le cas échéant, son interprétation personnelle. Il / elle est capable de gérer les situations de reprise de rôle, de remplacement ou de marquage.

7.1. MEMORISATION DES MOUVEMENTS

Personnes concernées	Danseuse / danseur interprète ; chorégraphe ou choréologue ou maître / maîtresse de ballet ou assistant / e ; autres danseuses / danseurs interprètes
Activité	Elle / il apprend une série de mouvements existante, la mémorise et la reproduit, tout en lui apportant une couleur personnelle. La série de mouvement peut être transmise par un / e chorégraphe, par un / e choréologue, par un / e danseur / se ou encore, être reproduite sur la base d'une vidéo.
Ressources nécessaires	
Connaissances	Anglais ; compréhension rythmique et musicale ; connaissances linguistiques ; techniques de danse ; terminologie technique
Savoir-faire	Activité orientée processus ; stratégies d'apprentissage ; techniques de travail
Savoir-être	Autonomie et responsabilité ; précision

	<i>Ecole professionnelle</i>	<i>Atelier resp. formation initiale en école</i>
Connaissances	Anglais ; connaissances linguistiques ; terminologie technique	Compréhension rythmique et musicale ; techniques de danse ; terminologie technique
Savoir-faire	Activité orientée processus ; stratégies d'apprentissage ; techniques de travail	
Savoir-être	Autonomie et responsabilité ; précision	

7.2. REPRISE D'UN ROLE / REMPLACEMENT

Personnes concernées	Danseuse / danseur interprète ; chorégraphe ou choréologue ou maître / maîtresse de ballet ou assistant / e ; autres danseuses / danseurs interprètes
Activité	Dans le but de reprendre le rôle d'un danseur/ d'une danseuse interprète, elle / il travaille une chorégraphie existante, d'une façon convaincante, tout en s'adaptant à une distribution d'interprètes donnée.
Ressources nécessaires	
Connaissances	Anglais ; autres styles de danse ; connaissances linguistiques ; techniques de danse ; répertoire
Savoir-faire	Activité orientée processus ; créativité ; stratégies d'apprentissage
Savoir-être	Autonomie et responsabilité ; esprit d'équipe

	<i>Ecole professionnelle</i>	<i>Atelier resp. formation initiale en école</i>
Connaissances	Anglais ; connaissances linguistiques	Autres styles de danse ; répertoire ; techniques de danse
Savoir-faire	Activité orientée processus ; créativité ; stratégies d'apprentissage	
Savoir-être	Autonomie et responsabilité ; esprit d'équipe	

7.3. MARQUAGE

Personnes concernées	Danseuse / danseur interprète; chorégraphe ou choréologue ou maître / maîtresse de ballet ou assistant /e ; autres danseuses / danseurs interprètes
Activité	Elle / il danse l'entier de son rôle ou une partie en employant un minimum d'énergie dans le mouvement et les actions, et ce tout en conservant la structure du temps et de l'espace préalablement fixée. Le marquage est utilisé afin de ne pas fatiguer inutilement le corps lors des répétitions et, avant certaines représentations, à des fins d'adaptation à un nouvel espace scénique.
Ressources nécessaires	
Connaissances	Compréhension rythmique et musicale ; connaissance de la chorégraphie ; techniques de danse
Savoir-faire	Activité orienté processus
Savoir-être	Autonomie et responsabilité ; précision

	<i>Ecole professionnelle</i>	<i>Atelier resp. formation initiale en école</i>
Connaissances		Compréhension rythmique et musicale ; connaissance de la chorégraphie ; techniques de danse
Savoir-faire	Activité orienté processus	
Savoir-être	Autonomie et responsabilité ; précision	

8. INTEGRER LES ELEMENTS SCENIQUES DANS L'EXERCICE DE LA PROFESSION

La danseuse / le danseur s'adapte et intègre les éléments scéniques inhérents à la chorégraphie, tels que la musique / le son, les accessoires ou les costumes et le maquillage. A cette fin, elle/il est capable de s'appuyer sur son expérience préalable de la scène.

8.1. MUSIQUE / SON

Personnes concernées	Danseuse / danseur interprète; chorégraphe ou choréologue ou maître / maîtresse de ballet ou assistant / e ; autres danseuses / danseurs interprètes; autres collaborateurs de la compagnie
Activité	Elle / il comprend et interprète l'événement musical ou sonore en rapport avec la chorégraphie donnée et est capable d'adapter sa gestuelle au rythme et à l'expressivité de la musique.
Ressources nécessaires	
Connaissances	Compréhension rythmique et musicale ; connaissance du déroulement/structure du spectacle ; histoire et théorie de la musique
Savoir-faire	Créativité ; techniques de travail
Savoir-être	Attitude positive et critique ; précision

	<i>Ecole professionnelle</i>	<i>Atelier resp. formation initiale en école</i>
Connaissances	Histoire et théorie de la musique	Compréhension rythmique et musicale ; connaissance du déroulement/structure du spectacle
Savoir-faire	Créativité ; techniques de travail	
Savoir-être	Attitude positive et critique ; précision	

8.2. LUMIERE

Personnes concernées	Danseur / danseuse interprète ; chorégraphe ou choréologue ou maître / maîtresse de ballet ou assistant / e ; autres danseuses / danseurs interprètes ; autres collaborateurs de la compagnie
Activité	Elle / il tient compte de la lumière lors des répétitions et des représentations. Ceci implique d'une part, qu'elle / il ajuste ses mouvements et déplacements aux contraintes que les effets de la lumière impliquent sur l'espace et d'autre part, qu'elle / il soit conscient des atmosphères scéniques créées par la lumière et qu'elle/il adapte son interprétation en fonction de celle-ci.
Ressources nécessaires	
Connaissances	Connaissance du déroulement/structure du spectacle ; terminologie technique
Savoir-faire	Techniques de travail
Savoir-être	Attitude positive et critique; précision

	<i>Ecole professionnelle</i>	<i>Atelier resp. formation initiale en école</i>
Connaissances	Terminologie technique	Connaissance du déroulement/structure du spectacle ; terminologie technique
Savoir-faire	Techniques de travail	
Savoir-être	Attitude positive et critique; précision	

8.3. COSTUMES

Personnes concernées	Danseuse / danseur interprète; chorégraphe ou choréologue ou maître / maîtresse de ballet ou assistant / e; autres danseuses / danseurs interprètes; autres membres de la compagnie
Activité	Elle / il intègre le costume et le maquillage dans le mouvement dansé en tenant compte des contraintes qu'il implique sur la mobilité, de l'image qu'il renvoie et du caractère qu'il donne au rôle. Elle / il accorde un soin particulier aux costumes lors du travail avec ceux-ci.
Ressources nécessaires	
Connaissances (savoir)	Connaissance du costume, du maquillage et de leur utilisation ; connaissance du déroulement/structure du spectacle ; histoire et théorie de la musique ; techniques de danse
Savoir-faire	Techniques de travail
Attitudes (savoir-être)	Attitude positive et critique ; précision

	<i>Ecole professionnelle</i>	<i>Atelier resp. formation initiale en école</i>
Connaissances	Histoire de la danse ; histoire et théorie de la musique	Connaissance du costume, du maquillage et de leur utilisation ; connaissance du déroulement/structure du spectacle ; techniques de danse
Savoir-faire	Techniques de travail	
Savoir-être	Attitude positive et critique ; précision	

8.4. ACCESSOIRES

Personnes concernées	Danseuse / danseur interprète; chorégraphe ou choréologue ou maître / maîtresse de ballet ou assistant / e; autres danseuses / danseurs interprètes; autres collaborateurs de la compagnie
Activité	Lors des répétitions ou des représentations, elle / il intègre les objets et accessoires dans le mouvement dansé en tenant compte des contraintes qu'ils impliquent sur la mobilité, de l'image qu'ils renvoient et du caractère qu'ils donnent au rôle. Elle / il place et prépare les objets et autres accessoires dont elle / il a la charge, à l'endroit fixé, afin que, lors de la représentation, ils soient disponibles au moment prévu et d'une façon adéquate..
Ressources nécessaires	
Connaissances	Connaissances des accessoires ; connaissance du déroulement/structure du spectacle ; techniques de danse
Savoir-faire	Techniques de travail
Savoir-être	Attitude positive et critique ; précision

	<i>Ecole professionnelle</i>	<i>Atelier resp. formation initiale en école</i>
Connaissances		Connaissances des accessoires ; connaissance du déroulement/structure du spectacle ; techniques de danse
Savoir-faire	Techniques de travail	
Savoir-être	Attitude positive et critique ; précision	

8.5. GESTION DE LA SCÈNE

Personnes concernées	Danseuse / danseur interprète; chorégraphe ou choréologue ou maître / maîtresse de ballet ou assistant / e; autres danseuses / danseurs interprètes; autres membres de la compagnie
Activité	Afin d'assurer le bon déroulement de la représentation, elle / il gère d'une façon adéquate les différents éléments scéniques relatifs aux conditions de représentations, notamment les conditions d'éclairage, l'espace ou le placement des autres danseurs et danseuses. Il tient compte des aspects sécuritaires pour lui et pour les autres.
Ressources nécessaires	
Connaissances	Connaissance du déroulement/structure du spectacle ; emplacement des éléments scéniques et des autres interprètes ; expérience scénique
Savoir-faire	Techniques de travail
Savoir-être	Attitude positive et critique ; autonomie et responsabilité ; précision

	<i>Ecole professionnelle</i>	<i>Atelier resp. formation initiale en école</i>
Connaissances		Connaissance du déroulement/structure du spectacle ; emplacement des éléments scéniques et des autres interprètes ; expérience scénique
Savoir-faire	Techniques de travail	
Savoir-être	Attitude positive et critique ; autonomie et responsabilité ; précision	

9. PARTICIPER ACTIVEMENT AUX REPRESENTATIONS

Le danseur / la danseuse est capable d'exprimer ses compétences artistiques devant un public, dans le cadre d'une représentation. A cette fin, il / elle s'appuie sur le savoir-faire et la dextérité acquise lors des entraînements, du travail de création ainsi que sur les processus de répétition.

9.1. INTERPRETATION D'UN ROLE

Personnes concernées	Danseuse / danseur interprète; chorégraphe ou choréologue ou maître / maîtresse de ballet ou assistant / e; autres danseuses / danseurs interprète; autres collaborateurs de la compagnie; public
Activité	Elle / il interprète son rôle dans le cadre d'une représentation, selon la chorégraphie fixée, tout en tenant compte des éléments spécifiques aux représentations, tels que le public, l'atmosphère, les imprévus, son propre état physique et mental, la musique, etc. Lors de l'interprétation du rôle, il / elle est en totale adéquation/cohésion avec celui-ci. Il / elle communique le rôle d'une façon adéquate en impliquant tous les aspects artistiques de sa personnalité. Il / elle est capable de gérer les tensions potentielles entre ses propres besoins, les points de vue des autres interprètes et le fait d'être au service de l'interprétation de la chorégraphie.
Ressources nécessaires	
Connaissances	Compréhension rythmique et musicale ; connaissance de la chorégraphie ; connaissance du déroulement/structure du spectacle ; expérience scénique ; histoire de la danse ; histoire de l'art ; techniques de danse; théorie de la danse
Savoir-faire	Activité orientée processus ; créativité ; évaluation de soi et de l'inconnu ; résistance au stress et endurance
Savoir-être	Attitude positive et critique ; autonomie et responsabilité ; précision ; respect

	<i>Ecole professionnelle</i>	<i>Atelier resp. formation initiale en école</i>
Connaissances	Histoire de la danse ; histoire de l'art ; théorie de la danse	Compréhension rythmique et musicale ; connaissance de la chorégraphie ; connaissance du déroulement/structure du spectacle ; expérience scénique ; techniques de danse
Savoir-faire	Activité orientée processus ; créativité ; évaluation de soi et de l'inconnu ; résistance au stress et endurance	
Savoir-être	Attitude positive et critique ; autonomie et responsabilité ; précision ; respect	

Partie C: Elaboration du programme d'enseignement

1. Introduction
2. Différenciation des orientations
3. Répartition selon les lieux d'apprentissage et périodes principales d'enseignement des compétences
4. Tableau des leçons et répartition des activités didactiques

1. Introduction

La formation professionnelle initiale de danseur / danseuse interprète s'effectue dans le cadre d'une école professionnelle avec des ateliers d'apprentissage. Le premier niveau de formation mène à l'obtention d'un certificat fédéral de capacité.

L'étroite collaboration entre les deux lieux de formation que sont l'atelier d'apprentissage (formation initiale en école) et l'école professionnelle est particulièrement importante à prendre en considération pour élaborer un profil de compétence.

Une spécificité de la formation professionnelle est que bien qu'elle soit organisée en deux lieux de formation selon les ressources à acquérir, les situations particulières et les domaines de compétences sont quant à eux étroitement liés.

- L'école professionnelle permet aux élèves d'acquérir les notions de culture générale et, en premier lieu, le savoir théorique de base ainsi que les connaissances professionnelles fondamentales nécessaires à l'exercice de la profession de danseur /danseuse ainsi qu'au développement d'une carrière professionnelle.
- L'atelier d'apprentissage (resp. formation initiale en école) transmet en premier lieu les ressources essentielles au travail pratique du répertoire ainsi que les techniques de danse et d'entraînement qui assurent une formation du corps pour la danse tout en répondant à la nécessité de maintenir durablement un état de santé équilibré. La spécificité des ressources varie selon que l'on considère le cursus d'approfondissement en danse contemporaine ou en danse classique (cf. Introduction sur les techniques de danse et d'entraînement, ainsi que le chapitre 2).
- Les écoles professionnelles et les ateliers d'apprentissage (resp. formation initiale en école) travaillent ensemble à l'enseignement des compétences. Les branches théoriques abordées à l'école professionnelle sont mises en pratique et consolidées dans les ateliers d'apprentissage (resp. formation initiale en école).
- Les deux lieux d'apprentissage collaboreront étroitement entre eux et veilleront à ce que le développement artistique de la personnalité individuelle du danseur / de la danseuse, soit situé au coeur du processus d'élaboration des profils de compétences. L'expérience scénique, élément central de la formation, peut être travaillée au travers d'une représentation publique organisée par l'école elle-même ou au travers d'un stage dans des compagnies de danse.

L'élaboration du programme d'enseignement pour la formation professionnelle initiale de danseur / danseuse interprète contient également:

- La différenciation de l'orientation en danse classique, respectivement en danse contemporaine
- L'attribution des compétences aux deux lieux de formation
- Le tableau des leçons ainsi que la désignation de l'organisation didactique des activités.

2. Différenciation des orientations

La formation professionnelle initiale de danseur /danseuse interprète propose deux orientations :

- Orientation en danse classique
- Orientation en danse contemporaine

La différenciation entre les deux orientations est fondée sur les principes suivants:

- La formation telle qu'elle est prévue pour les deux orientations est basée sur un profil de compétences identique ;
- Les formations des deux orientations se différencient sur la base des différents types de ressources nécessaires à la maîtrise des situations professionnelles. Certaines de ces ressources (cf. glossaires) exigent en effet l'acquisition d'emprunts stylistiques différentes selon le type d'orientation en question (cf. Introduction sur les techniques de danse et d'entraînement ; Partie A)

3. Répartition selon les lieux d'apprentissage et périodes principales d'enseignement des compétences

Le profil de compétence de la danseuse / du danseur interprète comporte neuf compétences.

La transmission des ressources et l'identification des compétences selon les lieux de formation est réglée sur la base du tableau suivant:

<i>Compétences</i>	<i>Responsabilité principale</i>	<i>Principales périodes d'enseignement des compétences</i>		
		<i>année 1</i>	<i>année 2</i>	<i>année 3</i>
1. Comprendre le contexte professionnel général et adopter un comportement adapté à cet environnement	Ecole professionnelle		•	•
2. Rechercher activement un engagement et participer à une audition	Ecole professionnelle		•	•
3. Maîtriser les techniques de danse	Atelier (resp. formation initiale en école)	•	•	•
4. Utiliser et réaliser son potentiel physique	Atelier (resp. formation initiale en école)	•	•	
5. Faire appel à des informations cognitives et mettre en valeur ces informations	Ecole professionnelle	•	•	•
6. Développer et réaliser des éléments de la création	Atelier (resp. formation initiale en école)	•	•	•
7. Intégrer les éléments de répétition	Atelier (resp. formation initiale en école)	•	•	•
8. Connaître les éléments scéniques et les intégrer dans l'exercice de la profession	Atelier (resp. formation initiale en école)			•
9. Participer activement aux représentations	Atelier (resp. formation initiale en école)	•	•	•

4. Tableau des leçons et organisation des activités didactiques

Le tableau suivant indique la répartition sur les 3 ans de formation des 1200 leçons consacrées à l'enseignement des branches professionnelles (les heures d'ateliers d'apprentissage (resp. formation initiale en école) ne sont ici pas prise en compte). Les commentaires comportent les notes explicatives importantes à prendre en considération pour l'organisation de l'enseignement.

Compétences	1. a.	2. a.	3. a.	Total	Commentaires
Compétence 1: Comprendre le contexte professionnel général et adopter un comportement adapté à cet environnement	0	40	40	80	hebdomadaire ou sous forme de modules
Compétence 2: Rechercher activement un engagement et participer à une audition	0	60	60	120	hebdomadaire ou sous forme de modules
Compétence 4: Utiliser et réaliser son potentiel physique (Anatomie appliquée)	60	40	0	100	hebdomadaire ou sous forme de modules
Compétence 5: Faire appel à des informations cognitives et mettre en valeur ces informations	140	100	60	300	hebdomadaire ou sous forme de modules
Enseignement de la culture générale	120	120	120	360	
Anglais	80	80	80	240	
<i>Total</i>	<i>400</i>	<i>440</i>	<i>360</i>	<i>1200</i>	
<i>Nombre d'heures par semaine</i>	<i>10</i>	<i>11</i>	<i>9</i>		
<i>Nombre de jours d'école par semaine</i>	<i>1.5</i>	<i>1.5</i>	<i>1</i>		

Etant donné leur forte sollicitation physique et leur formation axée sur le corps, ainsi que le risque de blessures lié à l'exercice du sport, qui pourrait avoir des conséquences fatales pour leur carrière, le sport est soumis à une réglementation séparée. En dérogation à l'ordonnance sur l'enseignement de la gymnastique et des sports dans les écoles professionnelles du 14 juin 1976, les buts d'apprentissage selon le programme d'étude cadre pour l'enseignement du sport dans les écoles professionnelles du 17 octobre 2001 sont intégrés dans la formation professionnelle pratique dans le cadre des ateliers d'apprentissage (resp. formation initiale en école).

L'enseignement des techniques d'entraînement et de danse est dispensé en principe tous les jours, car il est indispensable que les élèves exercent régulièrement leur corps et évitent ainsi les surcharges physiques. En dérogation à l'art. 18, al. 1 OFPr, la formation scolaire obligatoire peut être dispensée à l'école professionnelle autrement que par jours entiers et en continu.

Partie D: Procédure de qualification

1. Aperçu de la procédure de qualification
2. Travail pratique (domaine de qualification 2) et connaissances professionnelles (domaine de qualification 3)
3. Eléments de la qualification finale

1. Aperçu de la procédure de qualification

Les principaux éléments de la procédure de qualification sont regroupés dans le tableau ci-après:

<i>Domaines de qualification</i>	<i>Forme et durée</i>	<i>Norme de réussite</i>	<i>Coefficient</i>	<i>Lieu de formation</i>
1. Compétences	Evaluation finale des 9 compétences	Moyenne de 4 au minimum	15%	EP / AA
2. Travail pratique	Travail pratique, organisé en deux parties (cf. chapitre 2) Durée 3 ½ heures	En deux parties; note minimale 4	35% ¹	AA
3. Connaissances professionnelles	3.1. écrit; durée: 3 heures 3.2. oral; durée: 30 minutes		15%	EP
4. Culture générale	Conformément au plan d'étude cadre (PEC) pour l'enseignement de la culture générale		20%	EP

Les notes d'expérience (connaissances professionnelles, anglais) sont mentionnées ci-dessous:

<i>Branche</i>	<i>Note d'expérience</i>	<i>Norme de réussite</i>	<i>Coefficient</i>	<i>Lieu de formation</i>
5. Connaissances professionnelles	Moyenne de la somme de toutes les notes semestrielles du certificat		10%	EP
6. Anglais	Moyenne de la somme de toutes les notes semestrielles du certificat		5% ²	EP

Condition de réussite: La note globale doit au minimum être égale à 4.

¹ Version du 14 décembre 2011

² Version du 14 décembre 2011

2. Travail pratique (domaine de qualification 2) et connaissances professionnelles (domaine de qualification 3)

Le travail pratique individuel est organisé en deux parties, chacune évaluant des domaines de compétences différents:

Partie	Forme et durée de l'examen	Domaines de compétences évalués
I. Examen interne	Examen: Technique de danse et d'entraînement	<ul style="list-style-type: none">- 3. Maîtriser les techniques de danse- 7. Intégrer les éléments de répétition
II. Examen public	Examen: Représentation public (le processus de création fait partie intégrante de l'évaluation)	<ul style="list-style-type: none">- 6. Développer et réaliser des éléments de la création- 8. Intégrer les éléments scéniques dans l'exercice de la profession- 9. Participer activement aux représentations
Total	Durée: 3 heures	

Dans le domaine de qualification „Connaissances professionnelles“, les compétences suivantes sont examinées:

- 1. Comprendre le contexte professionnel général et adopter un comportement adapté à cet environnement
- 2. Rechercher activement un engagement et participer à une audition
- 4. Réaliser son potentiel physique
- 5. Rechercher, rassembler et transposer des informations cognitives

3. Eléments de la qualification finale

La procédure de qualification finale comprend deux éléments:

- Evaluation finale des compétences (concerne le domaine de qualification 1 conformément au tableau du point 1).
- Procédure de qualification (concerne les domaines de qualification 2 à 5 conformément au tableau du point 1).

Partie E: Principes de base pour l'évaluation des compétences

1. Evaluation finale des compétences
2. Evaluation intermédiaire des compétences
3. Propositions de mesures d'amélioration (propositions de remédiation) et répétitions annuelles
4. Niveaux pour l'évaluation des compétences

Les principes de base pour la qualification dans les diverses compétences sont présentés ci-après; ils se basent sur:

- l'évaluation finale des compétences,
- les évaluations intermédiaires des compétences,
- les propositions de mesures d'amélioration (propositions de remédiation) et les répétitions annuelles.

Dans le but d'évaluer les compétences, les lieux de formation utilisent un rapport de formation spécifique et prédéfini. Il prévoit deux types d'évaluation en fonction du moment où il est rédigé: une appréciation (acquis/en voie d'acquisition/non acquis) et une évaluation finale notée.

1. Evaluation finale des compétences

L'évaluation finale s'effectue sur la base du rapport de formation prédéfini, spécifique au lieu de formation. Les documents sont remis au début de la formation professionnelle initiale. Le lieu mentionné dans le chapitre 3 de la partie C veille à ce que les rapports soient remplis de façon coordonnée et remis à temps.

- a) Les compétences 3 ainsi que 6 à 9 sont exclusivement et de façon définitive, évaluées par l'atelier d'apprentissage (resp. l'atelier) pendant la 3ème année d'apprentissage.
- b) La compétence 4 est évaluée pour moitié par l'atelier d'apprentissage (resp. formation initiale en école) et par l'école professionnelle, pendant la 3ème année d'apprentissage.
- c) Les compétences 1, 2 et 5 sont évaluées, de façon définitive, par l'école professionnelle pendant la 3ème année d'apprentissage.

2. Evaluation intermédiaire des compétences

Les évaluations intermédiaires sont effectuées par l'atelier d'apprentissage (resp. formation initiale en école) et par l'école professionnelle.

L'**atelier d'apprentissage** (resp. formation initiale en école) rédige le **rapport de formation de l'atelier d'apprentissage** (resp. formation initiale en école) une fois par semestre pour les compétences 3 à 4 et 6 à 9. Ceci permet de procéder à une appréciation des compétences qui repose sur les activités et sur les contenus prévus et effectués. La transparence est ainsi garantie et il est possible de prendre d'éventuelles mesures d'amélioration.

L'appréciation s'effectue à deux niveaux :

- D'une part, le niveau atteint pour chaque compétence est indiqué,
- d'autre part, il est mentionné si le niveau atteint est satisfaisant ou insatisfaisant.

Si une compétence est jugée insatisfaisante, il faut alors

- a) fournir une justification et
- b) proposer des mesures d'amélioration.

L'**école professionnelle** rédige son **rapport de formation** de façon similaire à l'atelier d'apprentissage pour les compétences 1 à 2 et 4 à 5.

3. Propositions de mesures d'amélioration (propositions de remédiation) et répétitions annuelles

Si une personne en formation présente une compétence insuffisante à la fin de la première et de la deuxième année de formation, le lieu de formation compétent propose des mesures permettant de combler les lacunes.

Suivant les besoins, ces mesures peuvent englober diverses activités d'enseignement:

- Des exercices individuels spécifiques dans l'école professionnelle, l'atelier d'apprentissage (resp. formation initiale en école) ou une répétition partielle de l'enseignement sont envisageables.
- En accord avec l'atelier d'apprentissage (resp. formation initiale en école), l'école professionnelle fixe les mesures à prendre et coordonne leur implémentation.

Dans des situations graves, à savoir si un tiers et plus des compétences évaluées sont insatisfaisantes, il faut songer à faire répéter l'année d'apprentissage. La décision est prise par les partenaires contractuels.

4. Niveaux pour l'évaluation des compétences

Une échelle de six niveaux a été développée pour l'évaluation des compétences. Les niveaux sont définis sur la base de six critères, appliqués de façon cumulative :

Transfert (transposition à d'autres situations), autonomie, fiabilité, interprétation, créativité, personnalité

Niveaux et critères correspondants :

	Définition	Critères
1	Le danseur/la danseuse gère quelques situations simples, clairement définies et structurées par l'intervenant. Il/elle a la faculté d'écoute, de concentration, de compréhension et de mémorisation.	
2	Le danseur/la danseuse gère des situations similaires, simples, clairement définies et structurées par l'intervenant. Il/elle fait preuve de capacité d'adaptation dans le cadre de leur exécution.	Transfert
3	Le danseur/la danseuse gère des situations similaires, simples, clairement définies et structurées par l'intervenant. Il/elle fait preuve de capacité d'analyse et d'indépendance dans le cadre de leur exécution.	Transfert + autonomie
4	Le danseur/la danseuse gère des situations similaires en faisant preuve d'assurance, de constance et de faculté d'interprétation.	Transfert + autonomie + fiabilité + interprétation
5	Le danseur/la danseuse gère des situations similaires en faisant preuve d'assurance et de constance, de distanciation, d'imagination et de créativité.	Transfert + autonomie+ fiabilité + interprétation + créativité
6	Le danseur/la danseuse gère de nouvelles situations exigeantes, complexes, peu définies et structurées de façon indépendante, tout en entamant le développement d'une personnalité artistique qui lui soit propre.	Transfert + autonomie+ fiabilité + interprétation + créativité + personnalité

Cette échelle de niveaux est officiellement utilisée pour l'évaluation à la fin de la formation. Il faut atteindre le niveau 4 pour disposer des qualités requises.

L'échelle sert également de référence pour les évaluations intermédiaires (appréciations comme acquis/ en voie d'acquisition/non acquis).

Au cours de leur entretien avec le danseur/la danseuse, le formateur et l'école professionnelle fixent les objectifs à atteindre et vérifient les compétences atteintes sur la base de l'échelle des niveaux. Ces points sont retenus dans la documentation de formation de la personne en formation.

Partie F: Adoption et entré en vigueur

Le présent plan de formation danseuse interprète CFC/ danseur interprète CFC entre en vigueur le 1er janvier 2009.

Pour l'Organisation de travail:
Berne, 27 November 2008

Danse Suisse
Christoph Reichenau, Président

Le plan de formation est adopté par l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie selon l'art. 7, alinéa 1 de l'Ordonnance sur la formation professionnelle initiale de danseuse interprète CFC/ danseur interprète CFC du 1er janvier 2009

Bern, 1er Décembre 2008

Office fédéral de la formation professionnelle
et de la technologie
Ursula Renold, Directrice

Modification du Plan de Formation

Révision du 14 Décembre 2011

Dû à une redistribution de l'évaluation la partie D: Procédure de qualification est changée comme suivant:

Partie D	Procédure de qualification (page 32)
	1. Aperçu de la procédure de qualification
	Ligne: 2. Travail pratique, colonne: coefficient <u>35%</u>
	Ligne: 6. Anglais, colonne: coefficient <u>5%</u>

Le plan de formation danseuse interprète / danseur interprète CFC révisé entre en vigueur le 1^{er} février 2012.

Pour l'Organisation de travail:
Berne, 9 Décembre 2011

Danse Suisse
Christoph Reichenau, Président

La révision du plan de formation est adoptée par l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie

Bern, 14 Décembre 2011

Office fédéral de la formation professionnelle
et de la technologie
Ursula Renold, Directrice

Partie G: Annexe

1. Répertoire des ressources

<i>Ressource</i>	<i>Commentaire</i>	<i>Notions alternatives</i>	<i>Situations</i>
1. Connaissances			
Anatomie appliquée			3.1, 4.1, 4.3, 4.4, 6.1, 6.3
Anglais	Cf. Partie A : Introduction sur les techniques de danse et d'entraînement, chapitre 7		1.1, 1.3, 2.1, 2.2, 2.3, 2.4, 5.1, 5.2, 6.1, 6.3, 6.4, 6.5, 7.1, 7.2
Associations et lieux relatifs à la danse			1.2, 1.4, 2.2, 3.2
Autres styles de danse	Cf. Partie A : Introduction sur les techniques de danse et d'entraînement, chapitre 4		2.3, 3.1, 3.2, 6.1, 6.2, 6.5, 7.2
Bases de la psychologie			6.4
Composantes contractuelles			2.4
Compréhension rythmique et musicale			2.3, 3.1, 3.2, 6.1, 7.1, 7.3, 8.1, 9.1
Connaissances linguistiques			1.1, 1.3, 2.1, 2.2, 2.3, 2.4, 5.1, 5.2, 6.1, 6.3, 6.4, 6.5, 7.1, 7.2
Droits et obligations			1.2
Expérience scénique	Cf. Partie A : Introduction sur les techniques de danse et d'entraînement, chapitre 6		2.3 ; 8.5, 9.1
Histoire de l'art			1.3, 5.1, 6.1, 9.1
Histoire de la danse	Par histoire de la danse, on entend ici les connaissances relatives aux développements historiques et actuels des différents courants de la danse		1.2, 1.3, 1.4, 2.2, 3.2, 5.1, 5.2, 6.1, 8.3, 9.1
Histoire et théorie de la musique			1.3, 5.1, 5.2, 8.1
Lieux et institutions de			1.3, 3.2

formation continue			
Nutrition			4.3, 4.4
Ressource	Commentaire	Notions alternatives	Situations
1. Connaissances (suite)			
Politique culturelle locale et nationale			1.4
Répertoire	Cf. Partie A : Introduction sur les techniques de danse et d'entraînement, chapitre 5		2.3, 6.1, 7.2
Services d'information et de consultation			1.3, 4.4
Soins du corps			4.3, 4.4
Techniques complémentaires	Cf. Partie A : Introduction sur les techniques de danse et d'entraînement, chapitre 3		1.1, 4.1, 4.2, 4.3, 4.4
Techniques d'entraînement	Cf. Partie A : Introduction sur les techniques de danse et d'entraînement, chapitre 2		2.3, 3.1, 3.2, 4.1
Techniques de danse	Cf. Partie A : Introduction sur les techniques de danse et d'entraînement, chapitre 1		2.3, 3.1, 3.2, 6.1, 6.2, 6.3, 6.5, 7.1, 7.2, 7.3, 8.3, 8.4, 8.5, 9.1
Terminologie technique			1.2, 1.4, 2.1, 2.4, 3.1, 4.1, 5.2, 6.3, 7.1, 8.2
Théorie de la danse			1.2, 1.3, 3.1, 3.2, 5.1, 5.2, 6.1, 6.5, 9.1
2. Savoir-faire			
Activité orientée processus	Capacité à établir des liens entre différents processus, demandes, activités, tout en faisant preuve d'une attitude ouverte et constructive.	Capacité de réaction, flexibilité, capacité à communiquer, pensée ciblée, création de sa propre opinion, capacité à faire des liens, investissement personnel, distanciation, capacité à se préserver, ouverture et disponibilité physique, capacité à gérer les conflits, capacité à se responsabiliser pour atteindre l'objectif donné, capacité à être en relation avec les autres interprètes, flexibilité physique et mentale, justesse par rapport à la structure de la pièce et la	1.1, 1.2, 1.4, 5.1, 6.1., 6.2, 6.3, 6.4, 6.5, 7.1, 7.2, 7.3, 9.1

		signification des mouvements, capacité à reproduire le travail effectué lors des répétitions.	
Créativité	Capacité à développer sa propre opinion et sa personnalité par l'expérimentation et à réagir d'une façon constructive et productive face à des éléments nouveaux.	Charisme, musicalité, appréhension de l'esthétisme, imagination, présence, capacité à dépasser ses peurs et blocages, plaisir d'expérimenter de nouvelles choses, sensibilité auditive, identification consciente au rôle, sens artistique.	2.3, 3.1, 3.2, 4.2, 6.1, 6.2, 7.2, 8.1, 9.1
Ressource	Commentaire	Notions alternatives	Situations
2. Savoir-faire (suite)			
Evaluation de soi et de la situation	Capacité à gérer les situations d'échec et à prendre les mesures nécessaires pour répondre de manière constructive aux critiques ; cela implique le sens de l'autocritique et la faculté de se remettre en question.	Initiative, capacité d'adaptation, capacité à gérer les situations d'échec, faculté de se remettre en question, capacité d'intégration / d'assimilation, connaissance et reconnaissance de soi, aptitude au travail en équipe, capacité d'intériorisation, esprit critique, contrôle de soi.	1.3, 2.3, 3.2, 4.1, 4.3, 5.2, 6.1, 6.4, 6.5, 9.1
Résistance au stress et endurance	Capacité à faire preuve de résistance mentale et physique.	Endurance mentale, résistance physique et psychique, respect de son propre corps, force mentale, concentration, gestion des blessures, évaluation de la douleur, endurance physique et psychique, gestion de son énergie, gestion du trac.	2.3, 3.1, 4.2, 4.4, 6.3, 9.1
Stratégies d'apprentissage	Capacité à développer une méthode personnelle d'apprentissage à partir des techniques connues et à adapter ces dernières à ses propres besoins et à la situation.	Capacité de compréhension, capacité de réaction, faculté de mémorisation, suivi des instructions, apprendre à apprendre, capacité de transposition dans sa propre pratique, développement d'une méthode personnelle à partir de techniques connues, adapter les moyens de régénération en fonction de ses propres besoins et de la situation, capacité à prendre les mesures nécessaires pour répondre d'une façon constructive aux critiques.	1.3; 2.3, 3.1, 3.2, 4.1, 4.3, 6.2, 6.3, 6.5, 7.1, 7.2
Techniques de présentation	Capacité à se présenter d'une manière convaincante.	Savoir se présenter, capacité à concevoir un dossier personnel, capacité de conviction.	1.2, 2.1, 2.3, 2.4, 5.2
Techniques de travail	Capacité d'organisation, d'analyse et de synthèse permettant de réaliser les activités demandées selon leur objectif et de manière efficace.	Capacité d'organisation, recherche d'informations, capacité à voyager seul/e, capacité de négociation, contrôle des habitudes alimentaires, recherche (à partir de différents médias), capacité à lire le langage du corps,	1.1, 2.1, 2.4, 4.4, 5.2, 7.1, 8.1, 8.2, 8.3, 8.4, 8.5

		intégration de la musique / son dans le mouvement, dextérité dans la gestion du costume, conscience du matériel et de sa qualité, capacité d'orientation dans des situations particulières, conscience de l'espace.	
<i>Ressource</i>	<i>Commentaire</i>	<i>Notions alternatives</i>	<i>Situations</i>
3. Savoir-être			
Attitude positive et critique	Savoir-être permettant d'appréhender les tâches et les demandes avec une attitude positive tout en étant capable de les considérer et de les exécuter de manière critique.	curiosité, intérêt, intérêts politiques, disponibilité, ouverture; attitude rationnelle.	1.3, 1.4, 2.3, 3.2, 4.2, 4.3, 5.1, 5.2, 6.1, 6.5, 8.1, 8.2, 8.3, 8.4, 8.5, 9.1
Autonomie et responsabilité	Savoir-être permettant de développer une autonomie et une discipline dans le cadre de son activité. L'apprenant/e fait preuve d'un sens des responsabilités et d'un esprit d'initiative quand la situation professionnelle le demande.	Discipline, engagement, développement personnel, conscience de soi, être au clair sur ses objectifs personnels, autodiscipline, capacité à reconnaître et à accepter ses propres limites, continuité et persévérance.	1.1, 1.2, 1.3, 1.4, 2.1, 2.2, 2.3, 2.4, 3.1, 4.2, 4.3, 4.4, 6.1, 6.2, 6.3, 6.4, 6.5, 7.1, 7.2, 7.3, 8.5, 9.1
Esprit d'équipe	Savoir-être permettant de se mettre en relation avec d'autres personnes. Il se caractérise par une attitude positive, par de la flexibilité, de la générosité et de la reconnaissance.	Capacité d'adaptation, capacité d'intégration.	1.1, 3.1, 3.2, 6.1, 6.2, 6.4, 7.2
Précision	Savoir-être permettant de réaliser une activité professionnelle sur demande ou de soi-même, consciencieusement et avec précision.	Sens de l'ordre, attitude positive face au processus d'apprentissage, application, patience, endurance, fiabilité, diligence.	2.1, 3.1, 6.3, 6.5, 7.1, 7.3, 8.1, 8.2, 8.3, 8.4, 8.5, 9.1
Respect	Savoir-être permettant d'entretenir un contact respectueux non seulement avec soi-même mais également avec les autres personnes ainsi que face aux demandes professionnelles.	Solidarité, sens du compromis, respect des autres, tolérance	1.1, 1.4, 2.4, 3.1, 6.1, 6.2, 6.4, 9.1
Sens de la communication	Savoir-être permettant d'entrer en relation		1.1, 1.2, 2.1, 2.4, 5.2, 6.1,

	avec les autres, en utilisant les moyens de communication appropriés en fonction des situations, des contextes et des interlocuteurs.		6.2, 6.4
--	---	--	----------